

COVID-19 : CE QUI CHANGE

Annonces gouvernementales du 25/11/2021



RAPPEL VACCINAL

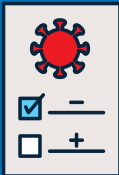
A compter du 27 novembre, le rappel vaccinal sera possible pour les 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19



PASS SANITAIRE

La validité du pass sanitaire sera conditionnée à la dose de rappel :

- à compter du 15 décembre pour les 65 ans et plus
- à compter du 15 janvier pour les 18-64 ans



TEST VALABLE 24H

A compter du 29 novembre, la validité des tests PCR et antigéniques est de 24 heures



MASQUE OBLIGATOIRE

A compter du 26 novembre, le port du masque sera de nouveau obligatoire dans les lieux publics clos, même s'ils sont soumis au "pass sanitaire"